



PROGRAMME DE FORMATION

Pratique de la passation des marchés publics

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Toute personne étant amenée à passer des marchés et débutant dans la préparation et le suivi des procédures de passation des marchés publics



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender le cadre juridique et les modalités de passation des marchés publics
- Identifier les étapes d'analyse et de sélection des candidatures et des offres
- Différencier les formalités de fin de procédure prévues au Code de la commande publique
- Utiliser les éventuels recours possibles contre cette procédure



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Le champ d'application du code de la commande publique

- Le Code de la commande publique et les principes de la commande publique
- Les personnes soumises au Code de la commande publique
- Les contrats soumis au Code de la commande publique

De la préparation au lancement d'une consultation

- Le sourcing, les études et échanges préalables, la définition du besoin
- L'allotissement
- La durée d'un marché
- Le calcul de la valeur estimée du besoin
- La notion de tranche optionnelle
- Le contenu du marché

Les différentes procédures du Code de la commande publique



- Comment choisir la procédure à engager
- Les procédures adaptées
- Les procédures formalisées
- Les marchés sans publicité ni mise en concurrence

La publicité et la dématérialisation des procédures

- La nécessité d'un avis de publicité
- Le support de publication de l'avis de publicité
- Les délais de publicité
- Les règles en matière de dématérialisation des procédures : profil d'acheteur, les éléments qui doivent être dématérialisés
- Qu'en est-il de la signature électronique ?

La sélection des candidatures

- La présentation, la recevabilité et l'analyse des candidatures
- La régularisation des candidatures

La sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse

- La présentation et examen des offres
- La détection des offres non conformes et les modalités éventuelles de régularisation
- Les offres anormalement basses
- Les critères de sélection des offres
- Les organes décisionnels : qui décide de l'attribution du marché ?

Les formalités de fin de procédure et identification des possibilités de recours

- L'abandon de la procédure
- La vérification de la situation administrative des candidats avant attribution
- L'information des candidats évincés
- Le respect éventuel du délai de standstill
- La signature et la notification du marché
- Le contrôle de légalité des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- La Publication d'un avis d'attribution
- Les recours possibles contre les procédures, tribunaux compétents
- Les obligations de traçabilité et de conservation
 - Rapport de présentation
 - Recensement
 - Publication des données essentielles
 - Durée de conservation

Synthèse et bilan de la formation

A distance, cette formation est dispensée en 7 modules



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Quiz
- Questionnements et partages de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des Quiz

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne